

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 4 (2021-2026)  
de Mmes et MM. Laurent Woeffray, Simon Zurich, Fanny Delarze et Immaculée Mosoba (PS)  
demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une "Session des jeunes"**

En séance du 28 juin 2021, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 4 de Mmes et MM. L. Woeffray, S. Zurich, F. Delarze et I. Mosoba lui demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une "Session des jeunes".

### Résumé du postulat

Comme le rapport "Commune amie des enfants, Bilan de la situation de la Ville de Fribourg, 2019"<sup>1</sup> de l'UNICEF l'a démontré, il n'existe aujourd'hui en ville de Fribourg aucun canal politique par lequel les enfants et les jeunes de moins de 18 ans peuvent exprimer leurs besoins et avis sur les questions communales. Ce rapport mentionne également qu'une plateforme institutionnalisée permettant d'entendre les voix des enfants et des jeunes aiderait aussi la Ville de Fribourg à repérer rapidement les changements quant aux besoins existants et de réagir d'une manière appropriée.

Il existe actuellement avec la "Session des jeunes" un projet au niveau national qui rassemble pendant quatre jours au sein du parlement fédéral 200 jeunes entre 14 et 21 ans, provenant de toute la Suisse. Lors de ces quatre jours, ces jeunes ont la possibilité de discuter de sujets qui les touchent mais également de sujets sur lesquels ils-elles souhaitent s'exprimer. Au terme de la session, des pétitions sont transmises au président/à la présidente du Conseil national. A la différence des parlements des jeunes, la Session des jeunes tient à ce que les participant-e-s aient accès à cet événement indépendamment de leur profil ou absence de profil politique, afin de se familiariser avec les instances politiques suisses.

Une session des jeunes en ville de Fribourg permettrait notamment de:

- mieux entendre les besoins des jeunes et leurs avis sur les projets communaux;
- développer davantage l'intérêt des jeunes pour les processus de la société et de la commune<sup>2</sup>;
- intéresser les jeunes à la politique, indépendamment de leur profil ou absence de profil politique.

---

<sup>1</sup> [https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Postulat102\\_Annexe.pdf](https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Postulat102_Annexe.pdf), p. 14

<sup>2</sup> [https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Postulat102\\_Annexe.pdf](https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Postulat102_Annexe.pdf), p. 59

Par ailleurs, cela permettrait également aux jeunes de s'exprimer sur des sujets tel que les offres socioculturelles, l'aménagement des places, les questions de durabilité ou encore le règlement scolaire.

Les postulant·e·s demandent donc au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre en place une Session des jeunes en ville de Fribourg, idéalement au sein de la salle du Conseil général.

## Réponse du Conseil communal

### 1. La stratégie enfance et jeunesse "Grandir en ville de Fribourg"

Le 9 mars 2022, le Conseil communal a adopté la stratégie enfance et jeunesse "Grandir en ville de Fribourg". Elle présente un plan de mesures qui se répartissent en quatre objectifs principaux, repris de la stratégie cantonale "Je participe":

- Objectif transversal: développer la politique globale;
- Objectif n° 1: favoriser une éducation globale;
- Objectif n° 2: encourager la participation et la citoyenneté;
- Objectif n° 3: promouvoir un cadre de vie épanouissant.

Les objectifs n° 1, 2 et 3 se découpent en trois axes.



Figure 1: Tableau de la stratégie cantonale "Je participe"

L'objectif n° 2 "Encourager la participation et la citoyenneté", au sein des deux premiers axes, comprend une dizaine de mesures encourageant la **participation citoyenne** et le **vivre ensemble**. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous.

Une culture de la participation est en développement en ville de Fribourg, ce qui est déterminant puisque pour "promouvoir la participation des jeunes, une culture de la participation doit d'abord être mise en place dans la commune"<sup>3</sup>. De plus en plus de projets participatifs impliquent la population et tout particulièrement les enfants et les jeunes, conformément à la stratégie enfance et jeunesse de la Ville de Fribourg adoptée en mars 2022.

## **2. Les différents modèles de conseils pour les jeunes**

### **2.1 La Session des jeunes cantonale**

Le 26 et 27 novembre 2022, se tiendra la première Session fribourgeoise des jeunes<sup>4</sup>. Elle est ouverte à tous les jeunes du Canton de Fribourg qui ont entre 14 et 21 ans. Ce projet cantonal va permettre de débattre des thématiques suivantes:

- écologie: énergie durable, mobilité, alimentation;
- égalité des chances: LGBTQIA+, éducation, travail et société, etc.;
- éducation & bilinguisme;
- citoyenneté: droit de vote élargi;
- culture: accès à la culture, vie nocturne;
- santé mentale;
- cyber-sécurité<sup>5</sup>.

Les discussions en plenum ou en groupe de travail permettront aux participant·e·s d'expérimenter le monde politique et de "se mettre dans la peau" des élu·e·s. Ils-elles rédigeront également des propositions qui seront transmises aux élus.

Les jeunes de la ville de Fribourg pourront évidemment également y participer et la Ville est en contact avec le Canton pour ce projet. Un bilan de cette première édition sera fait et la Ville pourra également en tirer des conclusions.

---

<sup>3</sup> [https://www.fspj.ch/fileadmin/files/6\\_Publikationen/Studien/Broschuere\\_Jugendpartizipation\\_ermoeeglichen\\_FR.pdf\\_p.16](https://www.fspj.ch/fileadmin/files/6_Publikationen/Studien/Broschuere_Jugendpartizipation_ermoeeglichen_FR.pdf_p.16)

<sup>4</sup> <https://www.sifribourg.ch/>

<sup>5</sup> <https://www.sifribourg.ch/participer>

**Objectif****2. Encourager la participation et la citoyenneté****Axe 1: Engagement social et vivre ensemble****Mesure 2.1.1**

Favoriser et mettre en place des projets participatifs avec des enfants et des jeunes

**Mesure 2.1.2**

Organiser une fête pour les majoritaires

**Mesure 2.1.3**

Impliciter des jeunes dans l'organisation de la journée pour les majoritaires

**Mesure 2.1.4**

Promouvoir le bénévolat auprès des jeunes

**Mesure 2.1.5**

Promouvoir les liens intergénérationnels, en faisant le lien avec la stratégie « Vieillir en ville de Fribourg »

**Mesure 2.1.6**

Soutenir et accompagner des projets portés par des jeunes

**Mesure 2.1.7**

Sensibiliser des professionnel-le-s de la Ville aux démarches participatives

**Axe 2: Droit de s'exprimer et d'être entendu****Mesure 2.2.1**

Sonder les besoins des enfants et des jeunes en ville de Fribourg (par exemple avec une enquête annuelle à l'Accueil extrascolaire)

**Mesure 2.2.2**

Créer et soutenir un Conseil des jeunes

**Mesure 2.2.3**

Créer et soutenir des groupes de jeunes dans les quartiers (conseil de jeunes informel au Jura-Torry-Miséricorde et Schoenberg)

**2.2 Conseils informels des jeunes en ville de Fribourg (existant)**

Dans sa réponse de juin 2020 au postulat n°102 de MM. Vincenzo Abate, Julien Vuilleumier et Oliver Collaud demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de donner une place politique aux jeunes en ville de Fribourg, le Conseil communal mandatait le Secteur de la cohésion sociale pour mettre sur pied des Conseils informels des jeunes dans les quartiers du Schoenberg et du Jura-Torry-Miséricorde, afin de développer les possibilités de participation de cette population ainsi que leur implication dans la vie de quartier.

C'est ainsi qu'en 2020 et 2021, la coordination du programme Paysage éducatif, rattachée au Secteur de la cohésion sociale, a consulté plusieurs acteurs du terrain expérimentés dans la participation (REPER, Association Noetic, travailleur social en milieu scolaire, ...) afin de créer le cadre de ces Conseils informels des jeunes, à l'image des jeunes.

**2.2.1 Cadre des Conseils informels des jeunes**

Initialement, les jeunes concernés par ce projet sont ceux et celles qui habitent les quartiers du Schoenberg et du Jura-Torry-Miséricorde et qui ont entre 13 et 17 ans. Des rencontres ont été organisées tous les deux mois dans chaque quartier.

Les buts principaux de ce projet sont les suivants:

- offrir un espace de rencontre, d'écoute et d'échanges aux jeunes du quartier en question;
- donner la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs attentes, besoins et problématiques liés à leur âge et à leur quartier;
- donner aux jeunes les moyens (financiers, organisationnels) d'être accompagnés dans la mise en place de projets répondant à leurs attentes et besoins;
- permettre aux jeunes de participer activement à la vie de leur quartier/ leur ville en s'impliquant dans des projets existants;
- offrir aux jeunes la possibilité d'échanger avec des responsables de projets de la Ville et de donner leur avis/préavis;
- permettre à la Ville et au quartier de bénéficier de l'expertise des jeunes;
- bénéficier du soutien ou de conseils de professionnels pour certains thèmes particuliers;
- avoir la possibilité de rencontrer les responsables des différents Services de la Ville (selon les besoins).

Les compétences de ces Conseils sont les suivantes:

- partager des expériences et réalités personnelles;
- générer des idées de projets et d'activités pour la jeunesse du quartier;
- préavisier certains projets "jeunesse" de la Ville de Fribourg ou d'associations;
- déposer des demandes de soutien de projets;
- solliciter l'aide des encadrants et des organisateurs.

La participation à ces Conseils informels des jeunes est libre. Aucune inscription ou obligation de participation n'est requise.

### *2.2.2 Public-cibles*

Les jeunes participant·e·s aux Conseils informels sont pour la plupart des enfants fréquentant le Centre d'animation. Ils-elles sont soit à l'école primaire, soit au cycle d'orientation et proviennent d'horizons différents (milieux socioculturels, nationalités, etc.). Ils-elles ont entre 10 et 14 ans.

### *2.2.3 Retours sur la première année scolaire*

#### Schoenberg

Quatre Conseils des jeunes informels ont eu lieu dans le quartier du Schoenberg: le 26 novembre 2021, le 11 février 2022, le 6 mai 2022 et le 23 juin 2022.

L'âge moyen des participant·e·s a été plus bas qu'anticipé. Les personnes ont en moyenne 11 ans.

Lors des deux premières rencontres, les garçons étaient en surnombre et prenaient beaucoup de "place" ce qui a eu pour effet de contraindre les filles à s'effacer. De plus, un grand groupe de garçons du quartier ont un projet de local autogéré en collaboration avec le Centre d'animation REPER, ce qui les occupe beaucoup. En prenant en considération les problématiques du quartier (violence, décrochage scolaire,...) et l'implication des garçons dans d'autres projets, il a été décidé de changer le public-cible de ces soirées et de les réserver exclusivement aux filles pour leur donner une place privilégiée. Le projet de local autogéré a été poursuivi dans un autre contexte. C'est ainsi que pour les deux soirées suivantes, seules les filles ont été conviées. Ces deux derniers moments ont été riches en réflexions. Les filles ont abordé les thématiques suivantes:

- égalité fille-garçon
- écologie
- santé
- sentiment d'insécurité dans le quartier

Elles ont souhaité développer un projet sur cette dernière thématique.

### Jura-Torry-Miséricorde

Quatre Conseils des jeunes informels ont eu lieu dans les quartiers du Jura-Torry-Miséricorde: le 19 novembre 2021, le 18 février 2022, le 13 mai 2022 et le 22 juin 2022.

L'âge moyen des participant-e-s est de 10-11 ans. Les enfants sont très enthousiastes et souhaitent s'investir pour leur quartier.

Lors de la 3<sup>ème</sup> rencontre, sur la demande des jeunes, M. David Python, Architecte au sein du Service d'urbanisme et d'architecture, a pris le temps d'échanger avec les jeunes au sujet du Parc Sainte-Agnès qu'ils utilisent régulièrement. Des propositions d'amélioration ont été transmises par les jeunes et M. Python a pu directement prendre note de leurs souhaits et les informer des travaux prévus.



Figure 2: Conseil informel du 13 mai avec M. Python



Figure 1: Flyer promouvant le Conseil informel

### 2.2.4 Perspectives pour la deuxième année-pilote 22-23

Les Conseils des jeunes informels se poursuivront durant l'année scolaire 22-23. Les jeunes auront toujours la possibilité de mettre sur pied des projets concrets avec l'accompagnement des encadrant-e-s, des Centres d'animation socioculturelle et du Secteur de la cohésion sociale de la Ville de Fribourg qui est le lien direct entre les jeunes et les politiques. Ces possibilités de participation sont précieuses pour la jeunesse. Cependant, il est à souligner que ces jeunes peuvent également être une réelle ressource pour la Ville de Fribourg.

En effet, les jeunes peuvent donner leur avis sur des projets communaux, apporter un regard neuf et également participer aux réflexions ou réalisations de certaines idées. Impliquer les jeunes utilisateur·trice·s dans les thèmes/projets qui les concernent apporte un lot de bénéfices, tels que l'appropriation des projets et leur respect dans le quartier, l'obtention d'informations de première main pour répondre aux besoins réels, l'éducation aux processus démocratiques, etc.<sup>6</sup>

### 2.3 Conseil des jeunes en ville de Fribourg (nouvelle mesure)

**La mesure 2.2.2** de la stratégie "Grandir en ville de Fribourg" prévoit précisément de créer et de soutenir un **conseil des jeunes**. Selon la définition qu'en donne l'Etat de Fribourg "[un] Conseil des Jeunes est une commission extraparlamentaire, chargée de représenter la jeunesse auprès du public et des autorités (...) qui le consultent notamment sur les questions de jeunesse et d'éducation. Les membres du Conseil des Jeunes au niveau cantonal sont des jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans venant d'horizons différents, Suisses ou étranger·e·s, étudiant·e·s, apprenti·e·s ou employé·e·s venant aussi bien de la partie alémanique que de la partie francophone (...). Le Conseil des Jeunes cantonal est politiquement neutre. Ceci garantit aux jeunes un engagement politique et social, sans devoir adhérer de manière précoce au programme et décisions d'un parti (promotion d'une politique participative au lieu d'une politique partisane)".<sup>7</sup>

Le Conseil communal, par son Secteur de la cohésion sociale, prévoit de mettre sur pied un Conseil des Jeunes pour la Ville de Fribourg. Il permettra aux jeunes intéressé·e·s d'exprimer leurs besoins et de donner leur avis sur les projets communaux, de développer davantage l'intérêt des jeunes pour les processus de la société et de la commune et de les intéresser à la politique. Les détails du fonctionnement de cet organe, notamment des outils concrets qui leur permettent de participer à la vie de la commune, ainsi que le calendrier seront établis dès 2023 suite à l'engagement d'une personne spécialisée dans les démarches participatives avec les jeunes. Dans ce cadre un instrument formel (p.ex. pétition/motion des jeunes) sera également évalué.

## 3. Conclusion

Le Conseil communal souhaite que les jeunes de la ville puissent participer à la vie politique de la commune. Dans cet objectif et pour pouvoir se focaliser sur des thématiques communales, les Conseils des jeunes informels dans les quartiers décrits ci-dessus ont été mis sur pied et un Conseil des jeunes sera lancé. Ce seront des projets complémentaires qui viseront différentes tranches d'âges.

Une Session fribourgeoise des jeunes est organisée par le Canton de Fribourg pour le mois de novembre 2022. La Ville privilégie actuellement le développement des Conseils informels et du Conseil des jeunes. Toutefois, la Ville de Fribourg pourra tirer des enseignements de cette première expérience de Session fribourgeoise pour les projets de participation politique futurs.

---

<sup>6</sup> [https://www.fspj.ch/fileadmin/files/6\\_Publikationen/Studien/Broschuere\\_Jugendpartizipation\\_ermoeeglichen\\_FR.pdf](https://www.fspj.ch/fileadmin/files/6_Publikationen/Studien/Broschuere_Jugendpartizipation_ermoeeglichen_FR.pdf)

<sup>7</sup> <https://www.fr.ch/etat-et-droit/gouvernement-et-administration/conseil-des-jeunes#:~:text=Les%20membres%20du%20Conseil%20des,francophone%20du%20canton%20de%20Fribourg.>

Le projet de Conseil des jeunes "formel" est planifié dans la stratégie "Grandir en ville de Fribourg" et sera concrétisé selon les expériences faites au niveau communal dans les Conseils informels.

Le postulat n° 4 est ainsi liquidé.